



## Collège Notre Dame du Perpétuel Secours

Cap-Haïtien, le 13 mai 2019

M. Gérard Tassy  
Société pour le Reboisement d'Haïti

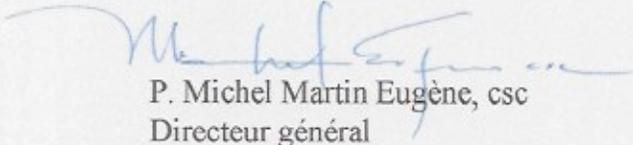
Cher Monsieur Tassy,

Le Collège Notre Dame vous présente ses compliments et profite de l'occasion pour accuser réception du chèque de \$ 800, don généreux de la Société pour le Reboisement d'Haïti, en contribution à l'aménagement du Parc Naturel Jacques Lajoie (PANAJALA). Nous vous remercions sincèrement de votre générosité, mais aussi et surtout de votre soutien à la lutte du Collège Notre Dame pour la sauvegarde du Morne Lory.

Nous avons reçu en même temps deux autres dons de \$ 800 chacun, de Développement et Paix et de CESP. À notre dernière rencontre statutaire sur le projet du PANAJALA avec nos partenaires de l'IRATAM, nous avons décidé, conformément à la volonté des donateurs, d'investir les \$ 2400 dans les infrastructures devant amener l'eau courante jusqu'au chalet (au beau milieu du Parc). Les travaux débiteront bientôt et vous recevrez évidemment les rapports financiers à la fin.

Je vous remercie, encore une fois, au nom du Collège Notre Dame. Vous faites partie des fondateurs du PANAJALA.

En toute gratitude,

  
P. Michel Martin Eugène, csc  
Directeur général